FICHE TECHNIQUE DE SECURITE ■ 16.09.2010

Produits KAIFLEX (NBR) ■ conformément à l'ordonnance (CE) 1907/2006



Page 1/3

Absence de matière dangereuse

1. Désignation du produit/de la préparation et de l'entreprise		
Nom commercial	KAIFLEX KKplus, KAIFLEX HTplus, KAIFLEX EF, KAIFLEX ST	
Finalité	Isolation/protection des canalisations	
Fabricant / fournisseur	KAIMANN GmbH Hansastrasse 2-5 · D-33161 Hövelhof Tel.: +49(0)5257-9850-0 · Fax: +49(0)5257-9850-590	
Informations	Contact: DiplIng. Wolfgang Andrä Responsable de la qualité Tel.: +49 (0) 52 57-98 50-314 · Fax: +49 (0) 52 57-98 50-693 wolfgang.andrae @ kaimann.de	
Renseignements en cas d'urgence	Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen und Embryonaltoxikologie (Giftnotruf Berlin) Tel.: +49 (0) 30 -1 92 40 · www.giftnotruf.de	
2. Composition / indications relatives aux composants		
Caractérisation chimique/descriptif	Mousse à chaînes ramifiées à base de caoutchouc synthétique (élastomère) / NBR	
3. Dangers possibles		
	Néant	
4. Mesures de premier secours		
En cas d'inhalation	Aucune mesure particulière nécessaire	
En cas de contact cutané	Aucune mesure particulière nécessaire	
En cas de contact oculaire	Aucune mesure particulière nécessaire	
En cas d'ingestion	Si possible, provoquer le vomissement	
5. Mesures de lutte contre l'incendie		
Agents extincteurs adaptés	Sans limitation	
Danger particulier lié à la préparation	Ne pas inhaler les gaz de combustion. En cas d'incendie, des gaz dangereux tels que CO et CO₂ peuvent se dégager. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.	
6. Mesures en cas de rejet involontaire		
Mesures de précaution liées aux personnes	Inutile	
Mesures de protection de l'environnement	Inutile	
Procédure de nettoyage / collecte	Collecte mécanique	

Révisé le 27.10.2009. Les modifications par rapport à la dernière version sont signalées comme suit: (*)



FICHE TECHNIQUE DE SECURITE ■ 16.09.2010

Produits KAIFLEX (NBR) ■ conformément à l'ordonnance (CE) 1907/2006



Page 2/3

Absence de matière dangereuse

7. Manipulation et stockage	7. Manipulation et stockage		
Manipulation / consignes de manipu- lation en toute sécurité	Aucune mesure particulière		
Remarques relative à la protection contre les incendies et les explosions	Aucune mesure particulière		
Remarques concernant le stockage avec d'autres produits	Aucune mesure particulière		
Autres indications relatives aux conditions de stockage	Stockage possible dans des locaux propres et à l'abri de l'humidité, dans des conditions normales d'humidité relative (60 $-$ 70 %) et de température ambiante (0 °C $-$ 35 °C)		
8. Limite d'exposition et protections personnelles			
Mesures générales de protection	Inutile		
Protection respiratoire	Inutile		
Protection des mains	Inutile		
Protection des yeux	Inutile		
9. Propriétés physiques et chimi	ques		
Forme	Flexibles ou panneaux (y compris autocollants), bandes autocollantes, bande auto-adhésive		
Couleur	Noir ou gris		
Odeur	Typique		
Point de fusion	Néant		
Point d'ébullition	Néant		
Point d'inflammation	Difficilement inflammable (DIN EN 13501-1/DIN 4102-B1) Normalement inflammable (DIN EN 13501-1/DIN 4102-B2)		
Limite d'explosion inférieure	Non applicable		
Limite d'explosion supérieure	Non applicable		
Densité relative à 20 °C	Masse volumique: 40 - 100 kg/m ³		
Solubilité dans l'eau	Insoluble		
10. Stabilité et réactivité			
Conditions à éviter	Eviter l'influence des flammes nues		
Réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue		
Produits de décomposition dangereux	Aucune décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions		
11. Indications toxicologiques			
Expérience pratique	En cas de manipulation incorrecte et d'utilisation non conforme aux prescriptions, selon notre expérience et les informations en notre possession, le produit n'a aucun effet nocif sur la santé.		
12. Indications écologiques			
	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'eau.		

Révisé le 27.10.2009. Les modifications par rapport à la dernière version sont signalées comme suit: (*)



FICHE TECHNIQUE DE SECURITE ■ 16.09.2010

Produits KAIFLEX (NBR) ■ conformément à l'ordonnance (CE) 1907/2006



Page 3/3

Absence de matière dangereuse

13. Remarques relatives à la mise au rebut du produit	
Mise au rebut produit	Mettre le produit au rebut conformément aux prescriptions des autorités locales.
Liste indicative des critères de classement des déchets conformé- ment à l'ordonnance allemande AVV	Ordonnance allemande relative à la classification des déchets « Abfallverzeichnis-Verordnung »: 07 02 13 (déchets plastiques) Remarque: La classification des déchets peut varier selon le domaine d'utilisation du produit. Respecter la décision européenne 2001/118/CE.
Mise au rebut emballage	Les emballages en carton peuvent être recyclés.
14. Indications relatives au tran	sport
	Aucune matière dangereuse conformément aux prescriptions de transport (ADR/RID, code IMDG, ICAO-TI/IATA-DGR)
15. Prescriptions	
	Marquage facultatif conformément à la directive de préparation 1999/45/CE.
16. Indications diverses	
	Les indications de la présente fiche technique de sécurité sont conformes à l'état actuel de nos con- naissances et satisfont à la législation nationale et européenne. Les conditions de travail données de l'utilisateur échappent toutefois à notre connaissance et à notre contrôle.
	Les indications de la présente fiche technique de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité de notre produit mais ne garantissent nullement les propriétés du produit.

Révisé le 27.10.2009. Les modifications par rapport à la dernière version sont signalées comme suit: (*)

